



## COMMUNIQUE DE PRESSE

LE 26 JANVIER 2023

### **Maltivor (société Wonderwomalt) lève 800 000 euros pour industrialiser la production de ses farines alimentaires à partir de coproduits de la fabrication de bière et accélérer le développement de produits concentrés en protéines végétales.**

**Lyon, le 26 janvier 2023 – Maltivor (Wonderwomalt), société développant un procédé de transformation de drêches (co-produits issus de la production de bière) en nouveaux produits avec des qualités nutritionnelles et organoleptiques différenciantes, vient de clôturer une levée de fonds de 800 000 euros auprès de DEMETER, via le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM) Lyon/Saint-Etienne.**

Maltivor est une société industrielle à impact qui valorise les résidus de céréales post-brassage de la bière en une matière première innovante à destination de l'alimentation humaine : la farine de drêches.

En amont, Maltivor permet aux brasseurs de se libérer des contraintes de traitement de leurs biodéchets, en particulier leur gisement de drêches représentant 700 000 tonnes produites chaque année en France. En aval, la société propose des ingrédients riches en fibres, protéines, minéraux et pauvres en gluten, s'intégrant dans les produits finis des industriels de l'agroalimentaire. Ceux-ci améliorent ainsi les qualités nutritionnelles et gustatives de leurs produits, tout en diminuant leur impact environnemental. A court terme, la Société entend également lancer une gamme de produits concentrés en protéines sur le marché en plein essor de la protéine végétale.

En récupérant les drêches de brasserie, Maltivor s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et contribue ainsi à une meilleure utilisation de cette ressource en proposant une valorisation dans le domaine alimentaire.

La société a été créée en 2018 par Lola Bonnin, rapidement rejointe par Gabrielle Hugon, spécialisée sur les aspects techniques agroalimentaires. Les dirigeantes partagent les mêmes valeurs liées à la transition écologique et l'économie circulaire.

La société a obtenu le soutien de Bpifrance à travers la Bourse French Tech Emergence et a été lauréate du concours I-Nov 2021 (cofinancé par l'ADEME et Bpifrance). Maltivor a ensuite bénéficié de l'accompagnement du programme Les Boucles porté par Ronalpia, La Métropole de Lyon et Suez afin de favoriser l'émergence de projets de l'économie circulaire.

Historiquement basée à Vourles (Rhône) avec une première unité, la Société implantera des unités de production à proximité des brasseurs avec la mise en place d'un système de collecte régulier et adapté au niveau de production des brasseries.

Cette levée de fonds permettra à Maltivor de financer sa R&D sur un produit concentré en protéines, de renforcer son équipe et d'accélérer l'industrialisation de ses farines alimentaires avec une capacité de production supérieure pour atteindre une capacité de 100 tonnes par an.

« L'ensemble de l'équipe est fier d'annoncer ce premier tour de table avec le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM), notamment initié par la Métropole de Lyon. Le développement de Maltivor est lié au territoire, nous accordons beaucoup d'importance aux lieux sur lesquels nous implantons nos sites de production : maillage industriel et présence de brasserie, accessibilité, politique publique... Nous sommes heureuses de pérenniser ce lien avec cet investissement. Nous allons maintenant pleinement nous concentrer sur le déploiement industriel de nos projets. » indiquent **Lola Bonnin et Gabrielle Hugon, dirigeantes de la société Maltivor.**

« L'innovation de Maltivor aura un véritable impact positif au sein de la filière agroalimentaire en termes environnementaux. Ce produit et son origine s'inscrivent parfaitement dans les nouvelles demandes du marché : la demande en protéines végétales, en aliments meilleurs pour la santé et en produits issus de ressources locales. Ce projet industriel durable, porté par une équipe de grande qualité s'inscrit parfaitement dans la stratégie de financement du Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM) géré par Demeter. Nous sommes très heureux d'accompagner l'équipe dans le développement de ses produits et de son entreprise. » précise **Quentin Mulaton, Chargé d'Affaires chez DEMETER.**

#### **Intervenants sur l'opération :**

**Demeter** : Christophe Desrumaux, Céline Charvin, Quentin Mulaton, Valentine Clinkspoor

#### **Conseils de l'opération :**

Juridique Société : Cabinet VIA JURIS, Antoine Riom, Yan Freyria / Claudie Guillot

Juridique Investisseurs : Room Avocats, Ambroise de Lamaze / Justine Gandon

Audit Propriété Intellectuelle : Cabinet Plasseraud, Juliette ALLARDON / Charlotte Montaud / Denis Bourgarel

Audit Comptable : BM&A, Pierre-Emmanuel Passelègue.

Audit RH : Working Capital, Frédéric Martin / Catherine Cayuela

#### **Contacts presse**

##### **Maltivor**

Lola Bonnin

06 62 54 56 28

[lola@maltivor.com](mailto:lola@maltivor.com)

##### **Demeter**

Aleksandra TEXIER

[media@demeter-im.com](mailto:media@demeter-im.com)

#### **A propos de Demeter**

Demeter est un acteur majeur du capital investissement pour la transition écologique. Demeter investit de 1 million d'euros à 30 millions d'euros pour accompagner les entreprises du secteur à tous les stades de leur développement : startups innovantes, PME et ETI en forte croissance et projets d'infrastructure. L'équipe Demeter, composée de 37 personnes basées à Paris, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Metz, Madrid et Düsseldorf, gère 1,2 milliard d'euros et a réalisé plus de 200 investissements depuis sa création en 2005.

L'équipe lyonnaise de Demeter est constituée de Christophe Desrumaux (partner), Céline Charvin (directrice d'investissement), Quentin Mulaton (chargé d'affaires), avec le soutien d'Albin Jourda (operating partner). Elle gère le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM), un fonds d'amorçage et de capital-risque, dédié aux jeunes entreprises de l'industrie durable sur les territoires de Lyon et de Saint-Etienne.

Plus d'informations : [www.demeter-im.com](http://www.demeter-im.com)